



MANUEL D'UTILISATION

LAMPE INFRAROUGE

IRG

Cher Client,

Nous vous félicitons pour l'achat de votre matériel **VERRE & QUARTZ**, qui vous apportera toute satisfaction. Afin de garantir une bonne utilisation, nous vous recommandons de lire attentivement les principes d'installation et d'utilisation ci-après.

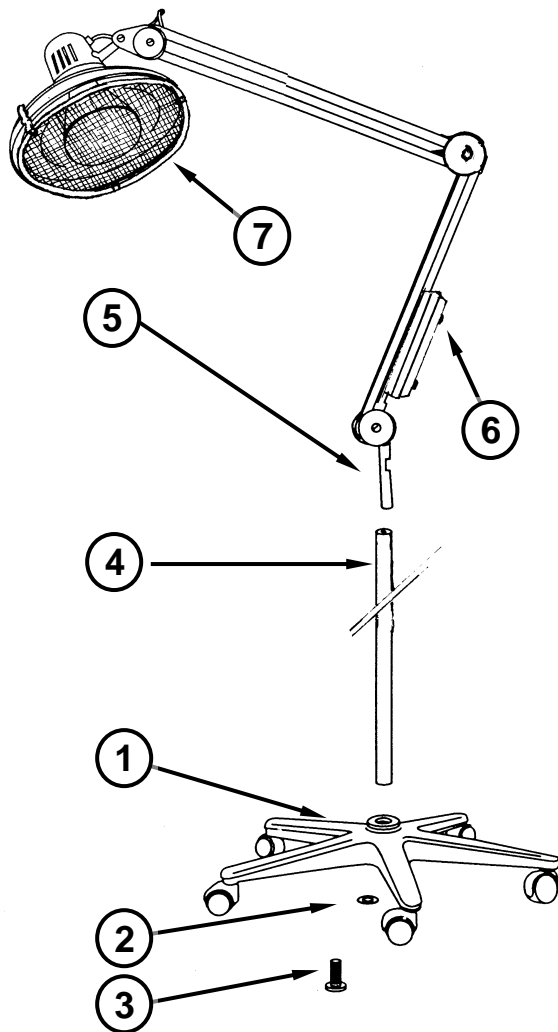
Précautions d'emploi / Sécurité d'utilisation

- La lampe IR* est prévue pour être utilisée uniquement sous contrôle médical.
- S'assurer que la personne qui est sous le rayonnement n'est pas insensible à la chaleur.
- Vérifier la stabilité de la lampe IR avant tout usage.
- Lors d'une utilisation prolongée, il y a élévation de température de la tête de lampe (jusqu'à 95°C).
- S'assurer que tous les éléments de la lampe aient refroidi avant toute intervention technique.
- Ne jamais utiliser de produits volatiles inflammables à proximité de la lampe (éter...).
- Les précautions courantes de tout matériel électromédical doivent être observées :
 - Ne pas utiliser l'appareil dans une pièce au taux d'humidité élevé.
 - Ne pas placer l'appareil, ni le ranger dans un endroit où il pourrait risquer de tomber dans un récipient contenant de l'eau (baignoire, lavabo...).
 - Débrancher la prise électrique avant de nettoyer l'appareil ou avant toute opération de maintenance (changement des fusibles...).
 - Remplacer les fusibles, s'il y a lieu, par des fusibles de même calibre et de même type.
- Conserver ce manuel car il contient des informations nécessaires au bon emploi de la lampe IR.
- Seules les personnes ayant lu intégralement ce manuel et l'ayant compris sont autorisées à manipuler et utiliser la lampe IR.

Destination du dispositif

Ce dispositif médical est destiné à la kinésithérapie. Il dégage des rayonnements infrarouges procurant une chaleur douce, utilisée en appoint des actes de kinésithérapie pour apporter un effet de confort et d'antalgie supplémentaire.

Lampe IR* = lampe à rayonnement infrarouge



Montage et installation

Si la lampe est équipée d'un pied roulant. Mettre le tube (4) dans le pied roulant (1). Positionner la rondelle (2) et serrer à l'aide de la vis (3).

Insérer le bras (5) de la lampe sur le tube (4) et serrer la vis.

Pour monter la lampe sur support mural, insérer simplement l'embout du bras (5) dans le support.

Mise en service

Oter la grille de protection (7).

Monter l'ampoule à vis dans sa douille.

Replacer la grille. Positionner celle-ci au premier cran, les pattes de fixation se plaçant sur l'extérieur de la coupole. La grille reste au contact de l'ampoule sans qu'elle n'exerce de forte pression dessus.

Brancher le cordon secteur sur une prise normalisée 230Vac 50Hz.

L'interrupteur O/I (6) permet d'allumer ou d'éteindre la lampe.

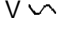
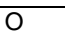


Caractéristiques techniques

Modèle	IRG
Puissance	250W +/- 10%
Tension :	230Vac 50/60Hz
Protection électrique	Fusibles 2X2,5A
Classe	Classe I
Température maximum du dispositif	60°C en haut de la tête de lampe 45°C au contact de la grille de protection
Conditions d'environnement	Température ambiante de fonctionnement : de 0°C à +40°C Humidité relative : de 30% à 75%
Masse	Tête et bras : 2,5kg, pied roulant : 8,5kg, total : 11kg
Hauteur	De 70 cm à 170 cm
Rayon d'action	110 cm
Indice de protection	IPX0 : non protégé contre les projections d'eau
Réglementation	CLASSE 1 2017/745 (Annexe IX, § 3 « classification », art.6.5, Règle 13) EN 60-601-1-2 : compatibilité électromagnétique des dispositifs électro médicaux,

Matériaux potentiellement en contact avec le manipulateur :

Couple	Aluminium
Grille de protection, poignée de manipulation	Fil métallique chromé
Tube	Inox
Pied roulant	PVC
Bras articulé	peinture époxy

Symboles et abréviations / Marquages présents sur l'appareil

W	Watt		Volt courant alternatif	IPX0	Non protégé contre les chutes d'eau
Hz	Hertz		Arrêt (mise hors tension)	I	Marche (mise sous tension)
	Consulter les documents d'accompagnement	Nr : 00020201	Numéro de série		Conforme à la réglementation 2017/745

Sur demande nous mettons à disposition les schémas électriques, les listes de composants, les descriptions ou toute autre information utile au personnel technique qualifié pour réparer les parties de l'appareil désignées par le constructeur comme étant réparables.

Entretien et Maintenance

Conformément à la réglementation 2017/745 (Annexe IX, §3 « classification », art.6.5, Règle 13), « le constructeur, l'assembleur, l'installateur ou l'importateur ne se considère lui-même comme responsable des effets sur la sécurité, la fiabilité et les caractéristiques d'un appareil que si :

- Le montage, les extensions, les réglages, les modifications ou réparations ont été effectuées par des personnes agréées par lui, et
- L'installation électrique du local correspondant est conforme aux prescriptions appropriées, et
- L'appareil est utilisé conformément aux instructions d'utilisation. »

L'utilisation de pièces détachées non conformes aux prescriptions du constructeur, décharge la responsabilité de ce dernier en cas d'incident.

Nettoyage et désinfection

Utiliser une solution nettoyante/désinfectante à base hydroalcoolique marquée CE dispositifs médicaux. Bien suivre les précautions d'emploi du fabricant.

Changement de l'ampoule

L'ampoule est une pièce d'usure. Il convient de la changer aux alentours de 1000h d'utilisation.

Déposer la grille de protection en ouvrant les trois pattes de fixation.

Dévisser l'ampoule de la douille, au centre de la coupole.

Procéder de façon inverse pour le remontage d'une nouvelle ampoule, après s'être assuré du bon état des composants (câbles, connexions, fixations...).

Incidents de fonctionnement

La lampe ne s'allume pas, l'interrupteur étant sur I	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier les connexions secteurs 2. Changer les fusibles 3. Changer l'ampoule 4. Appeler le SAV
La grille de protection ne tient pas correctement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Resserrer les pattes de fixation sur la coupole

Elimination du dispositif.

En fin de vie du dispositif ou de ses accessoires, utiliser les filières appropriées pour leur élimination.

VERRE ET QUARTZ Technologies

Espace Vinci
24 Avenue Graham Bell
77600 Bussy Saint Georges
France

Téléphone : +33 (0)1 64 66 20 33
Téléfax : +33 (0)1 64 77 58 97
Internet : www.verre-et-quartz.fr
Email : info@verre-et-quartz.fr

